

Bilan des évaluations externes au 30 juin 2013

Conformément aux dispositions de l'article D.312-202, les organismes habilités par l'Anesm sont tenus de lui adresser un rapport d'activité qui lui permet notamment d'examiner le respect des dispositions issues de l'annexe 3-10 du Code de l'action sociale et des familles.

Les organismes habilités ont remis leur rapport d'activité via la plateforme extranet de l'Agence.

I- Le déploiement du dispositif d'évaluation externe

I-1 Données relatives aux organismes habilités ayant réalisé des évaluations externes

1047 organismes étaient habilités lors du second semestre 2012 et devaient donc déclarer leur activité à l'Anesm. Parmi eux, **247** organismes (soit 23%) ont déclaré avoir eu une activité d'évaluation externe au cours de ce semestre.

Ces derniers ont conduit 2050 missions d'évaluation externe dont 858 qui étaient achevées au 30 juin 2013. On note que par rapport au semestre précédent, l'activité d'évaluation externe a doublé puisqu'au 2^{ème} semestre 2012, 1022 missions avaient été déclarées (réalisées ou en cours de réalisation). Le nombre de missions déclarées en cours de réalisation au 30 juin 2013 (soit 1 192) laisse augurer une réelle accélération de l'activité d'évaluation externe au second semestre 2013.

I-2 L'engagement des ESSMS dans le dispositif

Aussi, désormais, 4 785 établissements et services sociaux et médico-sociaux se sont engagés dans le processus (parmi eux, 3 593 ESSMS ont finalisé leur évaluation externe). Ils représentent **19.5%** des ESSMS devant transmettre les résultats d'une évaluation externe d'ici **le 3 janvier 2015** (contre 14% au 31 décembre 2012).

I-3 Le prix des missions d'évaluation externe au 30 juin 2013

L'information sur le prix facturé aux ESSMS d'une mission d'évaluation externe, déclarée par les organismes habilités, permet d'évaluer la valeur du marché de l'évaluation externe depuis 2010.

Toutes catégories confondues, depuis 2010, l'évaluation externe représente **24 877 218 euros**.

2010	2011	2012	1 ^{er} semestre 2013	
			Missions réalisées	Missions en cours
641 020 €	5 978 076 €	5 645 964 €	4 953 469 €	7 658 689 €

I-4 La localisation géographique des évaluations externes en cours de réalisation ou réalisées au 1^{er} semestre 2013

Régions	Evaluations externes réalisées et en cours en 2013
ALSACE	68
AQUITAINE	121
AUVERGNE	78
BASSE-NORMANDIE	81
BOURGOGNE	46
BRETAGNE	142
CENTRE	111
CHAMPAGNE-ARDENNE	50
CORSE	2
FRANCHE-COMTE	111
HAUTE-NORMANDIE	51
ILE-DE-FRANCE	228
LANGUEDOC-ROUSSILLON	62
LIMOUSIN	47
LORRAINE	67
MIDI-PYRENEES	55
NORD-PAS-DE-CALAIS	128
PAYS-DE-LA-LOIRE	255
PICARDIE	55
POITOU-CHARENTES	32
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	108
RHONE-ALPES	137
DOM-TOM	15

II- Le profil des missions d'évaluation par catégorie d'ESSMS

II-1 Le nombre de missions d'évaluation externe pour les principales catégories d'ESSMS évalués

Les Organismes de services à la personne (OSAP) restent majoritaires en nombre mais leur proportion dans l'évaluation externe décroît (4%) alors que celle d'autres catégories augmente très significativement : les SAVS/SAMSAH ; les SESSAD, les foyers d'hébergement pour personnes handicapés, les MAS/FAM/foyers et les MECS voient leur rythme augmenter de plus de 100%.

Missions réalisées	Cumul fin 2012	1er semestre 2013	Cumul au 30 juin 2013	part de chaque catégorie
EHPAD	233	105	338	9%
CHRS	21	8	29	1%
OSAP	1649	72	1721	48%
IME/ITEP	130	97	227	6%
ESAT	105	91	196	5%
SAVS/SAMSAH	45	58	103	3%
SESSAD	39	76	115	3%
SSIAD	124	27	151	4%
Foyers d'hébergement pour travailleurs handicapés	40	71	111	3%
MAS/FAM/FOYER	96	153	249	7%
MECS	13	13	26	1%
CMPP		11	11	0,31%
Autres	240	76	316	9%
TOTAL	2735	858	3593	100%

* 9% des missions d'évaluations réalisées au 30 juin 2013 concernent des EHPAD

II-2 Le coût moyen d'une mission d'évaluation externe

Au sein même de chaque catégorie d'ESSMS, on note de fortes disparités de prix entre les structures.

Missions finalisées au 30 juin 2013	Prix moyen TTC en €
EHPAD	7850 €
CHRS	6 458 €
OSAP	3 440 €
IME-ITEP	7 337 €
ESAT	6345 €

Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	5451 €
MAS/FAM/Foyers	5858€
SESSAD	4776 €
SAVS/SAMSAH	4206 €
MECS	6839 €
SSIAD	4847 €
CMPP	6 888 €

II-3 Le nombre de jours/homme facturés

	Moyenne du nombre de jours/hommes facturés au 30 juin 2013
EHPAD	7.7
CHRS	6
OSAP	3.6
IME-ITEP	6.4
ESAT	5.9
Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	5
MAS/FAM/Foyers	5.4
SESSAD	4.6
SSIAD	4.8
MECS	6
CMPP	6.1

GLOSSAIRE DES ACRONYMES

SIGLE	DEROULE
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
EHPAD	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ESAT	Etablissement et service d'aide par le travail
FAM	Foyer d'accueil médicalisé
IME	Institut médico-éducatif
ITEP	Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
MAS	Maison d'accueil spécialisée
MECS	Maison d'enfants à caractère social
OASP	Organisme agréé de service à la personne
SAMSAH	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAVS	Service d'accompagnement à la vie sociale
SESSAD	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
SSIAD	Service de soins infirmiers à domicile
CMPP	Centre Médico-Psychologique Pédagogique